

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 20

Artikel: Garnite frechetande
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198165>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

plus anciennes de notre pays. M. Alfred Ceresole a consacré à cette société quelques pages charmantes, publiées dans le *Foyer romand*, cette attrayante publication de la maison Payot. C'est donc au travail de M. Ceresole, et avec son aimable autorisation, que nous empruntons les détails qui suivent :

La fondation de l'Abbaye remonte à la date respectable du 16 mars 1627, et c'est avec un sentiment de respectueuse curiosité que le regard s'arrête sur la longue liste des abbés qui depuis cette époque ont présidé aux destinées de la confrérie.

Aujourd'hui, après plus de deux siècles et demi d'existence, l'Abbaye des Echarpes blanches est encore pleine de vie et de prospérité. Elle compte près de 200 membres.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est le « décorum » auquel chacun des participants se plait à se soumettre, aussi bien pour la tenue que pour la discipline ; c'est ensuite une grande modération oratoire. Un seul discours peut être prononcé : c'est celui de l'abbé.

Marquons ici rapidement les moments principaux de cette fête.

A neuf heures, la demeure *abbatiale*, toute enguirlandée de fleurs et de drapeaux, a vu ses premiers hôtes arriver. Dames et messieurs en grande tenue s'entrecroisent dans les salons ou les allées du jardin qu'éclaire un joyeux soleil. On attend l'arrivée de la colonne. Pour la recevoir, l'abbé — crosse en main, l'écharpe en sautoir, assisté de deux pages — réunit sur l'escalier d'entrée de sa maison une trentaine de charmantes demoiselles, filles de membres de l'Abbaye, qui lui aideront à remplir les devoirs de la plus gracieuse hospitalité.

Quel ravissant coup d'œil ! quelles figures joyeuses et mignonnes sous ces jolis chapeaux de Montreux que nos jeunes vigneronnes ont eu la faiblesse d'abandonner. Robes blanches, noirs corsages, fichus blancs, rubans jaunes sur la taille et sous la coiffure, col et bras nus, yeux qui brillent... En vérité...

Mais silence ! le tambour retentit dans le lointain ! Les sons joyeux d'une fanfare lui succèdent. Un canon blotti dans les vignes éveille les échos. Les membres de la confrérie arrivent. Précédés par les huissiers portant canne ornée d'un ruban jaune, ils marchent sur quatre rangs avec l'allure fière et correcte de vieux grenadiers de Waterloo.

Tous les membres de la confrérie ont un costume uniforme : habit et chapeau noirs, pantalon et gants blancs ; sur la poitrine, large écharpe de soie blanche, avec nœud ; rosette jaune et frange d'or du côté gauche.

La colonne s'arrête, présente l'arme ; l'abbé souhaite la bienvenue ; la musique joue, puis le joyeux essaim des blanches « nonnes » se précipite, plateaux en mains, au devant des « frères » altérés qui s'empressent de changer un instant leur carabine contre un verre et un « bricelet ».

Comme la tradition veut que quelques tours de danse soient exécutés devant la demeure du président de la fête, la fanfare joue ses plus séduisantes valses et les gracieuses « nonnettes » ne font aucune difficulté à accepter les bras robustes des galants « frères » et à pirouetter en cadence sous l'œil des mamans qui regardent là-haut, des fenêtres, avec un regard attendri et peut-être un soupir. C'est qu'elles se souviennent... Elles se rappellent qu'elles aussi furent jeunes et dansèrent autrefois leur première danse — en un beau jour d'Echarpes blanches — avec celui qui devint le compagnon de leur vie.

A onze heures, trompettes et tambours sonnent au drapeau. Les rangs se forment, puis s'ouvrent pour l'inspection solennelle. La crosse en mains, tête nue, l'abbé, escorté du capitaine de la compagnie, passe en revue sa

vieille et noble phalange ; puis les rangs se serrent et la colonne se met en marche pour faire le tour de la terrasse de l'église. Après avoir rendu cet hommage à la maison de Dieu, le cortège traverse le village et se rend au bord du lac, sur la place de la Rouvenaz.

Là — sous l'ombrage des grands peupliers qui se mirent dans les eaux tranquilles où se chuchotent à la brise de vieilles mélodies sur les temps envolés, — il est procédé au dernier défilé officiel devant l'abbé et le conseil qu'il préside.

Enfin, pendant que sous le toit de sa demeure, le président a soin de faire servir les aimables demoiselles qui l'ont si gentiment secondé, tous les membres de l'Abbaye dînent sur le rivage, pour se livrer ensuite à l'exercice du tir.

La fête se termine par un bal en plein air et par la distribution des prix.

M. Ceresole donne ensuite d'intéressants renseignements sur une autre société, très ancienne aussi, la *Noble Société des fusiliers de la paroisse de Saint-Saphorin*, connue plus communément sous le nom de l'*Abbaye des Gris*, à cause du costume que revêtaient ses membres, ou d'*Abbaye de Saint-Jacques*, en raison du jour où elle avait sa fête annuelle.

Cette Abbaye, qui dura jusqu'à la fin de la domination bernoise, fut fondée en 1735. Elle comptait des membres non seulement de la paroisse actuelle de Saint-Saphorin, mais des communes de Chexbres et Puidoux, compariant alors une seule paroisse.

Voici la prière qui devait être dite chaque fois que les « nobles fusiliers » entraient en séance :

Seigneur Dieu, puisqu'il t'a plu nous appeler à cette assemblée aujourd'hui, Nous te prions de nous accorder ton puissant secours, afin que tout ce que nous y ferons et délibérerons se fasse en bonne union, pour l'avantage de cette société et tourne à la gloire de ton Saint nom par Jésus Christ ton fils notre Seigneur. Amen.

Les assemblées eurent d'abord lieu au *château de Glérole*, sis au bord du lac, ancienne résidence et propriété des évêques de Lausanne ; plus tard, elles furent tenues à la maison de ville de Saint-Saphorin. — Après Glérole, le tirage se fit à Chexbres.

Enfin, l'auteur que nous citons mentionne encore l'ancienne abbaye des *Mousquetiers de Blonay*, qui existe encore. — Nous regrettons que la place dont nous pouvons disposer ne nous permette pas de donner quelques fragments fort curieux des règlements de ces deux sociétés.

L. M.
(A suivre.)

Pigeon-chemin de fer.

Le vrai n'est pas toujours vraisemblable. On l'a dit tant de fois que ce doit être exact. Or, il existe en Belgique un pigeon qui est invraisemblable, et pourtant, il est vrai. Il a même un nom ; on l'a baptisé : « le pigeon des Guillemins », parce qu'il accompagne régulièrement la locomotive de l'express qui part des Guillemins vers Bruxelles, à 9 h. 57 m., et qu'il fait ainsi chaque matin le voyage de Liège à Waremme. Le journal la *Meuse*, qui a d'abord douté de la réalité du fait, a vérifié, s'est rendu à l'évidence et a raconté l'histoire de ce pigeon dans tous ses détails avec beaucoup de verve et d'humour. On accomplirait bien le voyage de Liège pour examiner cet étrange pigeon voyageur.

Depuis la fin de janvier, le pigeon a fait le trajet sans manquer un seul jour, malgré le vent, la pluie ou la neige. Sur toute la ligne, on le connaît et on attend son passage, tandis que, aux Guillemins, les employés, les voyageurs et même un certain nombre de curieux, venus pour le voir, observent son départ. Dès 9 h. 30, on l'aperçoit volant autour des voyageurs ; puis, dès que le train entre en gare sur la quatrième voie, il se pose sur une des branches du sémaforo, tout près de l'endroit où s'arrête la

locomotive. Au coup de sifflet du départ, il prend joyeusement son vol pour se poser, cependant, sur le sémaforo suivant, au pied du plan incliné où le train fait halte pendant quelques secondes pour permettre d'accrocher la machine de renfort.

Nouveau coup de sifflet ! Et l'oiseau s'envole vers la machine, se tenant, de préférence, dans le nuage de vapeur qui sort de la cheminée pendant que le train gravit les rampes. Même sous les viaducs, le pigeon reste dans cette vapeur chaude et lorsque, après Ans, l'express roule à 80 kilomètres à l'heure, il cherche toujours à se maintenir dans le sillage, malgré le vent qui envoie la fumée tantôt à droite, tantôt à gauche de la voie ferrée. Il va ainsi ordinairement jusqu'à Waremme, quelquefois jusqu'à Tirlemont, abandonnant le train qui ne s'arrête plus nulle part, et revient à Liège rapidement, en ne quittant pas la ligne et en volant assez bas pour passer sous les viaducs. Il est de retour à la gare des Guillemins vers onze heures et demie, et il y reste jusqu'au lendemain matin.

Ce pigeon a, du reste, toujours été à la gare son domicile depuis sa naissance ; il a grandi au milieu des trains, de la fumée et de la vapeur. C'est un vrai pigeon-chemin de fer.

(Annales politiques et littéraires.)

A quoi servent les toutous.

Nous avons reçu d'un de nos lecteurs la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Vous demandez dans un de vos derniers numéros à quoi servent les toutous.

Au point de vue utilitaire, à rien. Au point de vue sentimental (affaire de pur luxe), à consoler les pauvres vieux garçons et vieilles filles de la miséricorde humaine, à leur faire oublier les vicissitudes de l'existence, à leur permettre encore de verser le trop-plein de leurs affections méconnues et de leur amour raté.

C'est convenu, les animaux valent mieux que nous. Vous savez le dicton : « Ce qu'il y a de meilleurs chez l'homme, c'est... le chien ! » Et puis les toutous servent encore à nous communiquer la rage, toute espèce de maladies et des puces. Ils sont très précieux aussi pour déchirer les robes et les pantalons, ainsi que pour donner de mauvais exemples dans les rues.

N'oublions pas qu'ils ont encore le mérite de nous faire au boucher le prétexte de peser beaucoup d'os avec la viande. Les os sont pour Azor.

Conclusion : Si vous ne savez à quoi employer votre amitié et si vous avez de l'argent de reste, achetez un toutou.

A. de S.

Quelqu'un nous écrira-t-il maintenant pour prendre la défense des toutous ?... Nous dirons ensuite le sentiment du *Conteur* sur ces quadrupèdes.

Garnite frechetande.

Que dão diabllio est-te onco cein po dão teratchu ? allá-vo deré ; est-te petetré dê l'anglais, dão couastro, àobin dè cé nové dévezà que l'ont einveintá n'ia pas tant grantein et que l'ont batsi lo voltagota ?

Goumeint vo ne sariâ petetré pas fottu dè cein dévenâ, m'ein vé tot lo drai vo lo deré :

D'aboo, sédè-vo tallematsi on bocon ? Petetré bin què oï se vo z'itès zu on part d'ans pè lè z'Allemagnès, à Gumeine, àobin appreindrè à férè la toma pè lo Simeta. Don, se vo z'itès z'allá per lè et que vo satsai on tant sai pou dévezà avoué la man gautse, vo dussé savai que, quand on vao deré à cauquon qu'on ne comprend pas pipetta dè cein que no dit, on l'ai repond : *garnite frechetande* ! que cein vao assebin deré, ein chouabe : ne compeigne papi 'na gotta. Et lo premi tutche venu sâ prao cein qu'ein est.

Yé démandâ à noutron régent porquiet lè bâdiches desjont dinse et m'a espliquâ que cein vegnâi dza dão teimps io l'ont lèvâ la frêta dè la tor dè Babet (que y'a dza don 'na bouna vroueba) et paret que y'avái perquie dâi gaillâ dè ti lè carro dè l'Urope ; y avái dâi couastro po férè la maçonneri et lè mourets, dâi Français que fasiont lè cherpentiens et lè

tsapouzârè, dâi z'Anglais, dâi Russes, dâi z'Autrichiens, y'ein avâi dè clliâo dâi canton dè Nautsati et dè cé dè Lutserne, bref dè totès sortès dè dzeins que s'aidhivont à férè clliâtor. Y'avâi mimameint perquie 'na musiqua allemanda que vagnâi du pè la Prusse et que fasâi dansi tot cé mondo la demeindze la vêprâ.

Adon, après la premira mauferine que l'ont z'u djuî, clliâo tutches se sont met à allâ roucanâ vai lè z'autre po avâi cauquîs batz et, coumeint dein cé teimps on ne recordâvè ni lo b-a-ba, ni la grammère à Noé Chapsal, nion ne sè compregnâi et tsacon dévezavâ coumeint poivè è sa façon. Adon, quand cé que djuivè dè la clérinetta est zu teindre la demi-auna vai ion dè Maraçon, qu'étai perquie, l'autre, que ne vollâvè rein bailli, l'ai a de: Compreigno pas, allâ vo grattâ! pu, quand l'a passâ pe lévè, roucanâ à n'on couastro, que portâvè l'ozé, stusse l'ai a sé: Capissa miâ! que cein vâo don derè la mima tsouze que cé dè Maraçon? Mâ, quand la musicâre est zu vâi on autre, qu'étai on chouabe, stusse l'ai repond tot einrouâtsi: *garnite frechetande!* Adon tilè z'autre tutches qu'etiont perquie, po ne rein bailli, ont repôndu assebin à gaillâ: *garnite frechetande!* et nion n'aboulâvè dè mounia, que cein lâo z'allâvè rudo bin.

Et l'est adon, à cein que paret, que totès lè titès carraiès que l'ai a pè lo mondo diont dinse quand vollont espliquâ que ne compreignont pas pipetta à oquie.

Y'a cōquie senannès, on part dè clliâo musicârè allemands (mâ, mè mouzo que n'étai pas clliâo que fassiont dansi clliâo dè la tor dè Babel) sont arrevâ pè Pinpinet et sè sont branquâ po djuî drai dévant tsi cé martchand dè laivro qu'a dâi tant bio potrè derrai lè carreaux dè sa boutequa.

Clliâo gaillâ, qu'aviont dâi carlettés et adrai bin revou, étiont bin 'na dozanna, kâ y'avâi dou pistons, on part dè clavicò, onna ioula, trai à quattro clérinettes, on épouffârè et lo gros bombardon. Quand l'ont zu liettâ lão papai à musique ào bet dè clliâo bellières dè favioulès, que font lè faisceaux avoué, se sont met ti ein riond po djuî.

Y'avâi quie on moué dè dzeins que lè z'atitâvont, kâ, ma fâi, l'ein djuivont dâi totès galèzès. Dou Palindzâ, qu'aviont un bocon quartetta, étiont assebin perquie, po ourè clliâ musicârè et coumeint clliâo cocardiers étiont dâi lurons einfarrattâ po la musiqua, sont restâ quie, à lè z'otûr, 'na pecheinta vourbarâ et tsaqiè iadzo lâi tsampâvant oquie dein lão carlettés quand passâvont po la coletta.

Ion dè clliâo Palindzâ, lo Louis ào dragon, qu'étai on bocon billiet, et on tot einradzi po la danse, sè mettai mimameint à férè dâi cabriolès pè la tserraira, quand clliâo tutchès s'einmodâvont à djuî.

L'autre Paleindza, lo Marque à la véva, accrosè tot d'un coup pè lo bré cé que djuivè dâo bombardon et l'ai à:

— Dites-vai, ora, djuivè-no vai oquie dè pe crâno, coumeint *Roulez tambours! Qu'on déroule, àobin Muéri pou la patrie!!*

Lo tutche, l'avezè adon avoué dâi ge épaoient et l'ai repond: *Garnite frechetande!*

— Na! na! pas garnifrechrande! faut no djuî Roulez tambours!

— *Garnite frechetande!* l'ai desai adé l'autro.

— Vo z'itès fou! vo dio que vo faut no djuî oquie coumeint Roulez tambours, Mourï pou la patrie! qu'on pouessè tsantâ avoué vo.

— *Garnite frechetande!* fasâi adé lo chouabe.

— Eh! tsancro dè tadié! fe lo Louis ào dragon, ne compeind-tou pas que n'ein sâvont perein què iena que l'est clliâ dè garnite frechetande, coumeint dit!

— Ah! ah! dese adon lo Marque, comprei-

gno ora! Et bin, pisque ne sâvont perein djuî d'autre què garnite frechetande, râva por leu, et lão musiqua! allein baire on verro ài Messadzéri.

Et lâi sont zu, ein pesteint que dâi sorciers, contre clliâo tsancro d'Allemands et lão *garnite frechetande!*

**

Les sociétés de Belles-Lettres de Genève, Lausanne et Neuchâtel ont célébré leur fête annuelle à Rolle, les 4, 5 et 6 mai.

A ce propos, un souvenir qui fera plaisir aux anciens Bellettriens:

C'était en 1865. Au banquet d'usage, un des convives, étudiant à Genève, mais de nationalité belge, porta à la santé de son souverain, malade, un toast auquel s'unirent d'un commun accord les trois sociétés.

Le lendemain, le président de la Commission centrale, M. Marc Morel, étudiant en droit, à Lausanne, expédiait au roi Léopold une dépêche dans laquelle il lui faisait connaître le toast porté en son honneur, et le lundi, 1^{er} mai, il recevait par télégraphe la réponse suivante:

Le roi a reçu votre télégramme du 30 et a été profondément touché de vos vœux. Il me charge de vous adresser ses chaleureux remerciements. Je suis heureux de pouvoir vous dire que la santé de S. M. est dans un état d'amélioration satisfaisant

Le Secrétaire d'Etat,
(signé) DREVAUX

Un nouveau dictionnaire géographique de la Suisse.

Nous venons de recevoir la première livraison d'une publication dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps. Il s'agit d'un nouveau dictionnaire géographique de la Suisse, édité par la maison Attinger, de Neuchâtel.

Ce nouveau dictionnaire est publié sous la direction de M. Charles Knapp, professeur à l'Académie de Neuchâtel, et la partie cartographique confiée à M. Maurice Borel. MM. Attinger frères, se sont en outre assuré le concours de collaborateurs de tous les cantons. — Dans le texte et hors texte le dictionnaire sera illustré de nombreuses cartes, de plans et de vues diverses.

Le seul dictionnaire de la Suisse, un peu détaillé, que nous possédions aujourd'hui, est celui de Lutz, dont la dernière édition date de plus de quarante ans. Il est inutile de faire ressortir les modifications considérables qu'ont subi dès lors les renseignements relatifs à la population, à l'industrie, ainsi qu'au développement intellectuel de notre pays.

Ce nouveau dictionnaire comblera donc un grand vide dans le domaine des renseignements relatifs à la géographie de la Suisse; aussi félicitons-nous bien vivement les éditeurs, tout en leur souhaitant les encouragements et le succès qu'ils méritent.

Les fournitures pour la salade.

Les fleurs de la *capucine*, mêlées à celles de la *bourrache*, forment incontestablement le plus bel ornement des salades. Les feuilles, quand elles sont encore jeunes et tendres ont une saveur qui se rapproche de celle du *Cresson*.

Employé en petite quantité dans la salade, le *Céleri* lui communique un goût très agréable. Les côtes et les jeunes feuilles blanches et tendres sont les parties généralement employées.

Les feuilles de la *Ciboule* sont aussi d'un usage fréquent comme condiment dans les salades; cependant nous leur préférions celles de la *Ciboulette*; elles sont plus fines et leur goût plus délicat.

L'*Estragon* est un excellent condiment. On s'en sert non seulement à l'état frais comme fournitûre de salade, mais aussi pour aromatiser le vinaigre qui servira en hiver à aromatiser la salade, lorsqu'on n'aura plus de plantes fraîches. On aromatise le vinaigre en y faisant macérer les branches garnies de leurs feuilles.

(*L'Horticulture nouvelle*)

Un arrêté municipal.

Un de nos abonnés nous fait passer le curieux arrêté municipal que voici, publié, il y a

un certain nombre d'années, dans le *Journal de l'Ain*:

Art. 1. — Les cabaretiers qui donneront à boire le dimanche sont prévenus qu'on leur dressera procès-verbal pendant les offices de la messe qu'il est défendu d'y aller.

Art. 2. — Il est défendu de conduire le bétail sur les communes joignant la saison des avoines, avec des brebis, des chèvres ou autres, malgré qu'ils seraient conduits par des personnes raisonnables, qui ne doivent pas être pâturées.

Art. 3. — Dimanche 24 août, à l'issue des vêpres, il sera procédé à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, des boues du village, en présence du maire qu'on devra râcler proprement, assisté de deux membres du conseil municipal provenant des égouts du village.

Art. 4. — Les habitants sont prévenus que lundi prochain, 25 avril, on échenillera deux personnes par maison, le curé excepté.

Les articles sus dits regardent tous les habitants des deux sexes qui devront être exécutés.

Recette.

Pour les bouillottes. — Pour empêcher le dépôt calcaire dans les bouillottes, il suffit de se procurer une coquille d'huître et de la laisser dans le récipient où on a fait bouillir l'eau. La coquille absorbera tout le dépôt calcaire de l'eau et la bouillotte restera indemne.

Pour faire revenir les fleurs coupées. — Tout le monde sait que l'eau chaude jouit de la propriété de faire revenir les fleurs coupées et qui sont fanées avant d'être portées. On coupe la tige à un centimètre de l'extrémité et on met l'extrémité fraîchement coupée dans l'eau bouillante. Les pétales redeviennent lisses et reprennent leur beauté en quelques minutes. Les couleurs des fleurs s'avivent rapidement, mais les fleurs blanches prennent une teinte jaune et ont une tendance à se boucler. Après cette opération, les fleurs conservent leur fraîcheur aussi longtemps que si l'on venait de les cueillir.

Nettoyage des plumes. — Le *Praticien-Industriel* donne une formule intéressante en vue de nettoyer les panaches de plumes dont s'ornent les chapeaux des dames. Les plumes blanches ou teinte claire peuvent se laver dans la benzine sans qu'elles perdent leur frisure ou leur teinte; on les agite ensuite à l'air jusqu'à ce qu'elles sèchent.

THÉÂTRE. — Mardi dernier, *La Poupée*; mercredi, *La Poupée*; vendredi, *La Poupée*; dimanche, **La Poupée**. C'est un vrai succès, un engouement, qu'ont provoqué la grâce, l'entrain, le talent admirables de Mlle Sully, fort bien secondée d'ailleurs par tous ses collègues. Dans **La Poupée**, la pièce elle-même est peu de chose, bien peu de chose, l'interprétation est tout. En de si bonnes mains que celles de nos artistes, cela suffit. — On nous assure que la représentation de demain, dimanche, sera la dernière de cette opérette.

La rédaction: L. MONNET et V. FAVRAT.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

CARTES DE VISITE
FAIRE-PART NAISSANCE, MARIAGE, DÉCÈS
Prompte livraison.

Le docteur Vicomte de SAINT-ANDRI, à Alexandrie (Egypte), écrit: « Pour la reconstitution du sang chez les personnes anémiques, j'ai toujours obtenu les résultats espérés avec les *Plaules hémogénés* du docteur Vinde vogel. Je considère ce remède comme étant le plus efficace dans toutes les formes d'anémie ».

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.